

Grève SNCF reconductible

(((Stratégie UNSA doublement payante !

Validée



Validée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Organisation du travail (Version 2 UNSA) :

- ✓ RTT maintenues pour tous les agents,
- ✓ lieu d'affectation unique sans prise de service délocalisée,
- ✓ temps de conduite des ADC maintenu,
- ✓ 19/6 maintenu dans l'état, dérogations possibles sous conditions avec compensations à négocier avec les signataires de l'accord,
 - ✓ pas de double RHR,
- ✓ agents SUGE liés à la continuité de service,
- ✓ statut de Roulant pour les ASCT confirmé,
 - ✓ compensations pour les sédentaires,
- ✓ nombre de repos garanti pour le forfait jour.

Décision ministérielle :

- ✓ Dette ferroviaire,
- ✓ trajectoire financière de SNCF Réseau,
- ✓ décret relatif à la règle d'or.

Les paroles s'envolent, les écrits restent

L'UNSA suspend son préavis et maintient la pression sur les négociations !

L'UNSA ne s'interdit rien dans les jours à venir...



Paris, le 02 juin 2016

Négociations en faveur des salariés

Chronologie d'une démarche UNSA constructive



WE des 28 & 29 mai 2016

Durant tout le WE du 28 au 30 mai, l'UNSA-Ferroviaire mandatée et plébiscitée par un nombre croissant de salariés a pris contact et négocié avec le cabinet du Secrétaire d'État aux transports. Un relevé de décisions actant des avancées notables issues des négociations est envoyé à l'UNSA dimanche à 20h50 (version exhaustive médiatisée aux salariés SNCF par l'UNSA).

Lundi 30 mai 2016



Ce relevé de décisions issu des négociations est jugé "non reconnu et non validé" par la SNCF. Des menaces de démissions "au plus haut niveau de l'entreprise" fuient à la SNCF et dans la presse !

Après consultation démocratique de sa structure à 13h30, l'UNSA maintient son préavis et écrit au Ministère pour obtenir audience. Reçue dans l'après-midi, l'UNSA obtient finalement de la SNCF en fin de journée un engagement écrit d'application des revendications et négociations UNSA pour tous les salariés du GPF SNCF. L'UNSA obtient également, la garantie écrite du nombre de repos pour le forfait jour.



La CFDT et la FGAAC annoncent dès 14h00 lors d'un point presse, leur sortie du mouvement de grève reconductible, sans aucune garantie de l'Entreprise SNCF à cet instant, quant aux applications de textes, faute de signature ad hoc, et sans poursuivre le rapport de force au niveau CCN, comme mandatées par ses adhérents en résolutions de congrès (base RH00077) !!!

Mardi 31 mai 2016

L'UNSA consulte sa structure ; mandat est donné de s'inscrire dans son préavis déposé le 17 mai aux seuls sujets ferroviaires, afin de poursuivre les négociations envers la Convention Collective Nationale et d'attendre les textes (officiels et consolidés) de l'Entreprise. Un courrier est adressé au Secrétaire d'État aux transports concernant le traitement de la dette ferroviaire et la trajectoire financière de SNCF Réseau, afin de trouver réponses et actes forts, au regard des obligations de la loi portant réforme du ferroviaire.



Négociations en faveur des salariés

Chronologie d'une démarche UNSA constructive

Suite...



Mercredi 01 juin 2016

L'UNSA reçoit du Secrétaire d'État en charge des transports, un courrier d'engagements concernant le traitement de la dette ferroviaire, la trajectoire financière de SNCF Réseau et du décret sacralisant la règle d'or relative aux investissements. L'UNSA consulte de nouveau sa structure; mandat est donné de poursuivre et de renforcer l'action afin d'impulser l'amélioration de la Convention Collective Nationale et d'obtenir de la SNCF des précisions sur les textes (accords d'entreprise), au regard des écarts constatés avec les négociations UNSA du WE.

Jeudi 02 juin 2016

L'UNSA a constaté des écarts significatifs entre les engagements écrits SNCF du lundi 30 mai et la version 1 du Projet d'accord d'Entreprise. Une délégation UNSA s'est rendue au siège de l'Entreprise pour exiger une mise en conformité du texte de l'accord. Une version 2, intégrant les éclaircissements exigés par l'UNSA, est rédigée sous le contrôle de notre délégation. L'UNSA a demandé l'accélération des négociations de l'accord d'Entreprise avec toutes les organisations syndicales représentatives.



L'UNSA suspend son préavis de grève et maintient la pression sur les rédactions des textes CCN et accords d'Entreprise des Entreprises Ferroviaires.

L'UNSA-Ferroviaire en responsabilité, n'est donc pas tombée dans le piège du basique satisfecit au regard du seul accord d'Entreprise SNCF, négocié et assimilable au RH 00077.

En négociant une convention collective optimum et un accord d'Entreprise SNCF de haut niveau, l'UNSA-Ferroviaire agit contre le dumping social dans la branche ferroviaire et pour l'équilibre vie professionnelle / vie privée des salariés. En obtenant des échéances et des engagements sur la trajectoire économique et sur la situation financière de SNCF Réseau, l'UNSA-Ferroviaire agit pour la sauvegarde du réseau TER et pour l'emploi dans le Groupe Public Ferroviaire.

Certains ont trahi leurs mandants et les salariés ! L'UNSA les respecte !



L'expertise au service des salariés !

UNSA-Ferroviaire

Engagements & Résultats



L'expertise

au service des salariés

